

---

d'affaires canadiens et étrangers à se lancer dans des entreprises communes pour leur plus grand avantage mutuel. En outre, le gouvernement du Canada vient de parapher un accord de coopération industrielle avec le Mexique. Au Brésil, le Comité économique mixte Brésil-Canada s'est adjoint un groupe de travail sur la coopération industrielle. J'aimerais voir davantage d'activités de ce genre à l'avenir.

Enfin, avant de clore ce bref exposé des relations commerciales et économiques du Canada avec l'Amérique latine, je me dois d'ajouter quelques mots sur les Négociations commerciales multilatérales (NCM), qui me semblent particulièrement importantes pour l'avenir de nos relations. En fait, l'environnement commercial futur — tant régional que mondial — sera fortement influencé par les résultats de ces négociations. Elles sont le gage d'une expansion et d'une plus grande libéralisation des échanges ainsi que d'importantes améliorations du cadre du commerce international, notamment par de meilleurs règlements et procédures relatifs aux barrières non tarifaires. Outre que les exportations de la plupart des pays bénéficient d'un plus grand accès aux marchés, des dispositions précises ont été élaborées afin de mieux tenir compte de la situation et des besoins particuliers des pays en développement. J'en veux pour exemple l'application anticipée par le Canada de concessions tarifaires sur les produits tropicaux. De l'avis du Canada, le plus grand avantage général qui devrait découler du régime d'envergure mis de l'avant par les NCM est un regain de confiance et de stabilité dans le système commercial international. Pour en tirer le maximum d'avantages, il faudra, bien sûr, que les dispositions des NCM soient adoptées et appliquées par le plus grand nombre possible de pays. Soit dit en passant, tous les pays d'Amérique latine peuvent, en vertu du système généralisé de préférences du Canada, obtenir un accès plus favorable à notre marché.

Je crois qu'il importe de souligner que même si le Canada est considéré comme un pays industrialisé, il s'attache encore à mettre en valeur ses ressources, important des capitaux et des techniques sur une grande échelle. Par conséquent, nous partageons avec les pays en développement du continent un certain nombre de problèmes. On oublie parfois que d'une certaine façon le Canada est un pays en développement. Il convient d'examiner les deux facettes de la situation. Par exemple, à titre de grand exportateur de machinerie, de matériel et d'autres produits manufacturés, de technologie et d'investissements privés, le Canada fait concurrence aux autres grands pays industrialisés dans le domaine des ventes. En même temps, en tant que grand producteur et exportateur de produits agricoles, de minerai et de produits semi-traités et en tant qu'importateur de capitaux et de techniques, le Canada, tout comme de nombreux pays en développement, cherche vivement à conclure des arrangements stables de commercialisation et à obtenir de justes prix à l'exportation. C'est cette dualité qui fait que le Canada comprend particulièrement bien les besoins des pays en développement et la façon dont les nations industrialisées peuvent collaborer plus étroitement avec eux. Alliée à notre propre expérience de développement, cette situation nous a rendus particulièrement sensibles aux besoins et aux aspirations du Tiers monde.

Le Canada a eu l'honneur de coprésider avec le Venezuela la Conférence de Paris sur la coopération économique, aussi appelée dialogue Nord-Sud. Bien que l'issue n'ait

---